

RÉSOLUTION
2022-008

**EMBAUCHE DE FÉLIX LUSSIER À TITRE D'ASSISTANT-INSPECTEUR EN
URBANISME ET ENVIRONNEMENT TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Piedmont ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 24 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 24 mars 2022, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Piedmont et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et de l'environnement doit embaucher du personnel temporaire pour la période estivale 2022 en raison de projets en environnement et du volume de dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du directeur de l'urbanisme et de l'environnement en date du 28 mars 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE soit embauché Félix Lussier à titre d'assistant-inspecteur en urbanisme et environnement temporaire, à raison de 34 heures par semaine, pour une période de 15 semaines à partir du 2 mai 2022, selon l'échelon 1 et aux conditions établies à la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont.

QU'il y a des crédits disponibles tel qu'en fait foi le certificat du directeur général et greffier en date du 6 avril 2022.

Sylvie Piérard
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président